

Communiqué de presse, 17 octobre 2023

L'Institut d'études du Proche-Orient et des sociétés musulmanes (ISNO) : la Direction de l'Université prend des mesures

Afin de garantir la qualité de l'enseignement, de la recherche et des prestations de services et de rétablir la crédibilité de l'ISNO, l'Université de Berne prend différentes mesures. L'enseignant qui a publié les posting inacceptables sur X est licencié sans préavis. En outre, une enquête administrative est lancée pour l'ensemble de l'Institut. Pendant cette enquête, la co-directrice de l'Institut, Serena Tolino, est relevée de ses fonctions.

L'Université de Berne est confrontée à un cas sans précédent pour elle, qui a eu un énorme retentissement dans l'opinion publique. Les posting sur X publiés par un enseignant de l'ISNO sont inacceptables ; l'Université condamne toute forme de violence et son soutien.

« La Direction de l'Université prend cette affaire très au sérieux. Les circonstances et les événements qui ont eu lieu au sein de l'Institut vont dès à présent être clarifiés avec précision. L'objectif est d'assurer la qualité de l'enseignement, de la recherche et des services de prestations pour le bien de nos étudiant·e·s et de nos collaboratrices et collaborateurs, mais aussi de rétablir la crédibilité de l'Institut », explique Christian Leumann, Recteur de l'Université de Berne.

Enseignant licencié avec effet immédiat

Sur la base d'une évaluation approfondie des faits, il a déjà été décidé la semaine dernière de libérer de ses fonctions - avec effet immédiat - l'enseignant de l'ISNO qui a publié les postings inacceptables sur X jusqu'à ce que les conséquences soient définitivement clarifiées. L'enseignant est maintenant licencié sans préavis. « Le licenciement immédiat est motivé par le comportement intolérable et la perte de confiance qui en découle », explique Christoph Pappa, Secrétaire général de l'Université de Berne et responsable du service juridique.

Enquête administrative concernant l'ISNO

Une autre mesure visant à garantir la qualité et à rétablir la crédibilité de l'ISNO est l'ouverture d'une enquête administrative. La Direction de l'Institut, ses processus et son positionnement seront notamment soumis à une expertise externe, et les reproches formulés à l'encontre de la co-directrice seront clarifiés. Cette enquête administrative est dirigée par le professeur émérite Antonio Loprieno. Antonio Loprieno est ancien Recteur de l'Université de Bâle et ancien président des Académies suisses des sciences. « Nous sommes heureux d'avoir trouvé en Monsieur Loprieno une personnalité très compétente pour cette tâche exigeante. En tant qu'égyptologue, il

dispose d'une grande expertise et connaît bien l'environnement du domaine de recherche », déclare le Recteur Christian Leumann.

En attendant la fin de l'enquête, la co-directrice de l'Institut Serena Tolino est provisoirement relevée de ses fonctions. Cela signifie qu'elle est déchargée de ses fonctions pendant cette période, mais qu'elle doit rester disponible si la situation l'exige. Elle sera par exemple disponible pour l'enquête administrative. « D'éventuelles autres mesures ne pourront toutefois être prises que sur des bases consolidées et dans le respect du cadre juridique », précise Christoph Pappa. L'enquête administrative devrait durer environ deux mois. Les résultats et les mesures qui en découlent seront communiqués à la fin de l'enquête. Antonio Loprieno ne sera pas disponible pour d'ultérieures informations pendant l'enquête.

Les activités d'enseignement et de recherche se poursuivent à l'ISNO

La Direction de l'ISNO est assurée jusqu'à nouvel ordre par la seconde co-directrice, la professeure Nijmi Edres. Elle sera soutenue dans cette tâche par la faculté. Les activités de l'ISNO se poursuivront pendant l'enquête administrative. « Nous mettons tout en œuvre pour qu'aucun inconvénient ne survienne en ce qui concerne la formation, l'activité de recherche et le travail à l'Institut », déclare Peter J. Schneemann, Doyen de la Faculté des lettres et d'histoire de l'Université de Berne : « Nous sommes actuellement en train de compenser de manière adéquate les absences de personnel et de réorganiser en particulier les cours et les conditions d'encadrement ».

Contact :

Université de Berne

Media Relations

Tél. +41 31 684 41 21 / E-mail : medien@unibe.ch